

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME(S) ÉNERGIE 2017

<p>Quand introduire une demande de prime(s) ?</p>	<p>Dans les 4 mois maximum (cachet de la poste ou de l'email faisant foi) qui suivent la date de la dernière facture (facture de solde) relative à la réalisation des travaux ou des investissements éligibles (et non la date de paiement de cette dernière). Passé ce délai, la demande sera irrecevable.</p>
<p>Comment introduire une demande de prime(s) ?</p>	<p>Renvoyez par <u>courrier recommandé</u> ou par <u>courriel</u> votre formulaire de demande de prime(s) dûment complété et signé ainsi que les annexes à</p> <p style="text-align: center;">Bruxelles Environnement - Primes Énergie Site de Tour & Taxis Avenue du Port 86C/3000 1000 Bruxelles</p> <p style="text-align: center;">ou : primes-premies@environnement.brussels</p>
<p>Traitement d'une demande de prime(s) sans promesse de prime(s) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les demandeurs qui fournissent une adresse mail, un accusé d'encodage électronique sera envoyé. • Si votre dossier est incomplet ou incohérent, vous recevrez un courrier vous demandant de le corriger. • Lorsque votre dossier est complet et recevable un courrier électronique mentionnant la complétude de votre dossier vous sera envoyé. La procédure de paiement, d'une durée moyenne de 2 mois, démarre. Seul un courrier dûment signé par les fonctionnaires dirigeants confirmera le paiement de votre prime. • Pour tout dossier irrecevable, un courrier de refus vous sera envoyé.

1. OBJET DE LA DEMANDE DE PRIME(S)

<input type="radio"/> DEMANDE DE PRIME(S) ÉNERGIE SANS PROMESSE DE PRIME(S)	
<input type="radio"/> DEMANDE DE PROMESSE DE PRIME(S) <i>(uniquement si le montant de(s) prime(s) est >30.000€)</i>	Date prévisionnelle de fin de chantier __ / __ / 20__
<input type="radio"/> DEMANDE DE LIQUIDATION D'UNE PROMESSE DE PRIME(S) <i>N° de dossier repris sur avis positif de Bruxelles Environnement</i>	__ / ____

2. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Personne Physique (Ménage)		Personne Morale	
<input type="radio"/> Propriétaire occupant		N° d'entreprise :	<input style="width: 150px;" type="text"/>
<input type="radio"/> Propriétaire non-occupant	<input type="radio"/> Copropriété (ACP, résidence, ...)	<input type="radio"/> Agence Immobilière Sociale (AIS)	
<input type="radio"/> Locataire	<input type="radio"/> Association (ASBL)	<input type="radio"/> Entreprise privée	
<input type="radio"/> Indivision	<input type="radio"/> Entreprise publique	<input type="radio"/> Société Immobilière de Service Public (SISP)	
	<input type="radio"/> École libre		
Institution			
<input type="radio"/> Commune	<input type="radio"/> CPAS	<input type="radio"/> Fonds du Logement	
<input type="radio"/> Pouvoir Fédéral	<input type="radio"/> Région Bruxelles-Capitale (OIP, ...)	<input type="radio"/> Fédération Wallonie-Bruxelles	
<input type="radio"/> Communauté flamande	<input type="radio"/> Pays UE	<input type="radio"/> Pays non UE	
<input type="radio"/> Institutions UE	<input type="radio"/> Autre :	<input style="width: 200px;" type="text"/>	



4.5 POUR QUELLE CATÉGORIE DE REVENUS FAITES-VOUS LA DEMANDE ? :

Catégorie demandée	Raison	Preuves à joindre ⁴
<input type="radio"/> A	/	Pas de documents supplémentaires
<input type="radio"/> B ou C	<input type="radio"/> Revenus du ménage	<input type="checkbox"/> Composition de ménage* <input type="checkbox"/> Copie de l'AER (Avertissement extrait de rôle)**
<input type="radio"/> C (Préférentielle)	<input type="radio"/> Bénéficiaire RIS	<input type="checkbox"/> Attestation du CPAS
	<input type="radio"/> Bénéficiaire du BIM	<input type="checkbox"/> Attestation de la mutuelle
	<input type="radio"/> Clients protégés	<input type="checkbox"/> Attestation de Sibelga
	<input type="radio"/> Bâtiment à disposition d'une AIS	<input type="checkbox"/> Contrat de location entre demandeur et AIS
	<input type="radio"/> Copropriété	Pas de documents supplémentaires : Demandeur est une ACP
	<input type="radio"/> Propriétaire bailleur	<input type="checkbox"/> Certificat PEB*** <input type="checkbox"/> N° du bail enregistré **** <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
	<input type="radio"/> SISP / Fonds du logement / AIS	Pas de documents supplémentaires
<input type="radio"/> C (Service à la collectivité)	Bâtiment utilisé comme collectivité pour	
	Nom de la collectivité	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
	N° d'entreprise / Unité d'établissement de la collectivité	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
	Code Nacebel	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>

* **Composition de ménage** : Une « **Composition de ménage** » délivrée par l'Administration communale dans les 3 mois précédant la date d'introduction de la demande de prime(s).

** **AER** : *Pour les personnes imposées par l'Etat belge:*

- Une copie du/des Avertissement(s)-Extrait(s) de Rôle du service des Contributions concernant les revenus de toutes les personnes majeures du ménage, le dernier disponible.

Pour les personnes non imposées par l'Etat belge:

- Soit, une copie d'un document étranger équivalent à l'Avertissement - Extrait de Rôle
- Soit, une copie d'un document équivalent provenant d'une institution internationale
- Soit, si la personne ne disposait d'aucun revenu à l'étranger, une attestation officielle prouvant cet état de fait.

*** **Certificat PEB** : Un certificat PEB de l'unité d'habitation émis avant les travaux.

**** **Numéro du bail**: Un bail enregistré d'une longueur équivalente ou de plus de 3 ans entre le propriétaire et le locataire. Dans le cas de nouveaux propriétaires, fournir le numéro de bail enregistré entre le locataire et l'ancien propriétaire

⁴ Si les preuves ne sont pas fournies par le demandeur, la demande sera traitée en catégorie de base.



5. VOUS DEMANDEZ UNE OU PLUSIEURS PRIME(S) ÉNERGIE

Pour chaque prime, veuillez :

- Vérifier l'éligibilité de vos travaux dans le guide des conditions techniques correspondant,
- Fournir l'attestation signée par le professionnel,
- Fournir une copie de toutes les **FACTURES DÉTAILLÉES**⁵ au nom du demandeur, relatives aux prestations réalisées,

Pour les demandes de promesse : en lieu et place des factures détaillées, une copie du cahier des charges ou du devis détaillé, accompagné d'une note descriptive des travaux à réaliser et du matériel à installer,

- Fournir une copie des **PREUVES DE PAIEMENT** :
 - Pour les travaux d'un montant < 3 000 € : une copie du ou des extraits bancaires ou une facture portant à la fois la mention « pour acquit », la date et la signature du créancier.
 - Pour les travaux d'un montant ≥ 3 000 € : une copie du ou des extraits bancaires uniquement.

A1	<input type="checkbox"/> la réalisation d'un audit ou d'une étude énergétique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'auditeur ou du bureau d'étude <input type="checkbox"/> Dans le cadre d'un audit énergétique ou éclairage: joindre une copie du rapport d'audit conforme aux prescriptions du cahier de charge minimal <input type="checkbox"/> Dans le cadre d'une étude de faisabilité: joindre le rapport de l'étude de faisabilité technico-économique conforme au cahier minimal des charges
B1	<input type="checkbox"/> l'isolation du toit <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur <input type="checkbox"/> Joindre des PHOTOS, prises pendant les travaux montrant l'épaisseur de l'isolant ainsi qu'une vue d'ensemble de la surface isolée (max. 4)
B2	<input type="checkbox"/> l'isolation des murs <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur <input type="checkbox"/> Joindre des PHOTOS, prises pendant les travaux montrant l'épaisseur de l'isolant, une vue d'ensemble de la surface isolée ainsi qu'une vue d'ensemble de l'espace mitoyen dans le cas d'une isolation par l'intérieur (max. 4)
B3	<input type="checkbox"/> l'isolation du sol <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur <input type="checkbox"/> Joindre des PHOTOS, prises pendant les travaux montrant l'épaisseur de l'isolant ainsi qu'une vue d'ensemble de la surface isolée (max. 4)
B4	<input type="checkbox"/> le placement de vitrage superisolant <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur <input type="checkbox"/> Joindre les schémas et les surfaces de vitrage superisolant (factures ou devis détaillés) <input type="checkbox"/> Joindre des PHOTOS, prises après les travaux montrant les différents ensembles châssis + vitrage ainsi que les éventuels panneaux (max. 1 photo par ensemble)
B5	<input type="checkbox"/> le placement d'une ventilation mécanique performante <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur <input type="checkbox"/> Joindre des PHOTOS, prises après les travaux montrant le groupe de ventilation placé (max. 4)

⁵ Attention : Veuillez à ne pas accepter une facture de solde avant la fin des travaux afin de respecter le délai des 4 mois pour l'introduction de votre demande. En cas de non-respect de ce délai votre demande sera irrecevable.



C1	<input type="checkbox"/> L'installation d'une chaudière, d'un générateur à air chaud ou d'un aérotherme gaz performants <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur <input type="checkbox"/> Si l'installateur n'est pas habilité CERGA , joindre le rapport de contrôle par un organisme de contrôle agréé par le SPF Économie <input type="checkbox"/> Lorsque la puissance totale installée est supérieure à 20kW, joindre une copie de l'attestation de réception favorable contenant le ticket de mesure du système de chauffage réalisé par un professionnel (chauffagiste PEB ou conseiller chauffage PEB) agréé par Bruxelles Environnement
C2	<input type="checkbox"/> L'installation d'un convecteur gaz performant – uniquement pour les locataires <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur <input type="checkbox"/> Si l'installateur n'est pas habilité CERGA, joindre le rapport de contrôle par un organisme de contrôle agréé par le SPF Économie <input type="checkbox"/> Joindre une copie du bail prouvant que le demandeur est locataire du bien
C3	<input type="checkbox"/> L'installation d'une régulation thermique (vanne, thermostat ou optimiseur) <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur
C4	<input type="checkbox"/> L'installation d'une pompe à chaleur chauffage ou combinée chauffage - eau chaude sanitaire <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur <input type="checkbox"/> Joindre une ÉTUDE DE DIMENSIONNEMENT dans les règles de l'art de l'installation <input type="checkbox"/> Joindre une PREUVE DE LA NON REVERSIBILITE DE L'INSTALLATION POUR LES INSTALLATIONS DANS LE RÉSIDENTIEL <ul style="list-style-type: none"> ○ Copie de la certification belge ou européenne reprenant si la PAC est réversible ou non OU ○ une note technique élaborée par un organisme tiers reconnu et indépendant du fabricant <input type="checkbox"/> Pour les pompes à chaleur dont la puissance nominale est supérieure à 70kW : joindre UNE COPIE DE LA CERTIFICATION Eurovent ou DACH Si la pompe à chaleur n'est pas certifiée Eurovent ou DACH, joindre une copie du RAPPORT DE TEST DU COP par un laboratoire d'essai indépendant, agréé pour l'essai en question
C5	<input type="checkbox"/> L'installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur <input type="checkbox"/> Joindre une ÉTUDE DE DIMENSIONNEMENT dans les règles de l'art de l'installation
C6	<input type="checkbox"/> L'installation ou la rénovation d'une cheminée collective en vue du raccordement de chaudières individuelles performantes <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur
C7	<input type="checkbox"/> L'installation d'un chauffe-eau solaire <input type="checkbox"/> Joindre l'attestation de l'entrepreneur ou de l'installateur <input type="checkbox"/> Joindre un schéma de principe de l'installation



6. LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU PRÉSENT FORMULAIRE⁶

Merci de ne pas agraffer vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

6.1 ANNEXES OBLIGATOIRES SPÉCIFIQUES

POUR LES DEMANDES INTRODUITES PAR CHAQUE CO-PROPRIÉTAIRE INDIVIDUELLEMENT

- Annexe 2 : « Tableau des quotités », téléchargeable sur le site de Bruxelles Environnement.

POUR LES DEMANDEURS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Annexe 3 : « Respect du règlement européen dit de minimis », téléchargeable sur le site de Bruxelles Environnement

7. SIGNATURE ET ENGAGEMENT DU DEMANDEUR⁷ :

Je soussigné :

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> Mme	Nom		Prénom	
----------------------------	------------------------------	-----	--	--------	--

- Déclare avoir pris connaissance et accepté les **CONDITIONS GÉNÉRALES 2017** et le(s) **GUIDE(S) des CONDITIONS TECHNIQUES** pour la/les prime(s) demandée(s) ;
- Déclare que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont sincères et véritables ;
- Autorise, le cas échéant, l'administration ([Bruxelles Environnement](#)) à vérifier les données fiscales et la composition du ménage jointes à la demande ;
- M'engage à mettre à disposition de l'administration ([Bruxelles Environnement](#)) tous les documents nécessaires ainsi que toutes les données relatives à l'installation et d'en accepter la visite de contrôle pour vérifier sur place les données mentionnées dans la demande de prime(s) et la bonne exécution des travaux ;
- Accepte, le cas échéant, de rembourser le montant indument perçu.

Bruxelles Environnement se réserve le droit de contrôler et d'envoyer un expert pour vérifier sur place les données mentionnées dans la demande de prime(s) et la bonne exécution des travaux.

Date / / 201

Signature du demandeur

Respect de la vie privée: conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, les données que vous nous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous pouvez exercer ce droit auprès du service auquel vous adressez le formulaire.

⁶ Bruxelles Environnement se réserve le droit de demander toute information complémentaire pour clarifier les discordances.

⁷ En cas de copropriété, la demande peut être signée par le syndicat d'immeuble.

